

# CHAM'MAG

Magazine municipal de Chamalières - AVRIL 24



50 ANS DÉCLARATION VGE • P.8

LUTTE CONTRE  
LE MOUSTIQUE TIGRE • P.16

Dossier • P.10

*Chamalières,  
ville thermale*

N°206

CHAMALIÈRES



Permanences du Maire sur rendez-vous, en Mairie, en téléphonant au 04 73 19 57 57 et lors des permanences foraines les 1<sup>ers</sup> samedis de chaque mois sur le marché Marceau, et les 1<sup>ers</sup> vendredis de chaque mois au Carrefour Europe.



### LOUIS GISCARD D'ESTAING

Maire de Chamalières  
2<sup>ème</sup> Vice-président Clermont Auvergne Métropole  
Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes  
Membre du Comité Directeur de l'Association des Maires de France



VILLE DE CHAMALIÈRES



@VCHAMALIÈRES



VILLEDECHAMALIÈRES

## SOMMAIRE

<b>Retour en images</b>	<b>p.4</b>
<b>En bref</b>	<b>p.8</b>
<b>50 ANS CANDIDATURE VGE.....</b>	<b>P.8</b>
<b>VILLE DE CULTURE .....</b>	<b>P.9</b>
<b>Dossier :</b>	
<b>Chamalières, ville thermale</b>	<b>p.10</b>
<b>À vous la parole</b>	<b>p.14</b>
<b>Archéologie</b>	<b>p.15</b>
<b>Moustique tigre</b>	<b>p.16</b>
<b>Focus</b>	<b>p.17</b>
<b>360 CYBERCHAM .....</b>	<b>P.17</b>
<b>SPORTS.....</b>	<b>P.18</b>
<b>COMMERCES .....</b>	<b>P.19</b>
<b>Journée citoyenne</b>	<b>p.20</b>
<b>Infos pratiques</b>	
<b>- Naissances</b>	<b>p.21</b>
<b>Tribunes Libres</b>	<b>p.22</b>

Magazine trimestriel d'information de la Mairie de Chamalières.  
**Directeur de la publication :** Louis Giscard d'Estaing.  
**Rédaction et photographies :** Cécilia Goguillon, tél. 04 73 19 57 75.  
**Mise en page :** Sonia Le Pen  
**Conception et réalisation :** Agreestudio, Clermont-Ferrand, tél. 04 73 14 02 56.  
**Impression :** Imprimerie Decombat, Cébazat, tél. 04 73 25 06 62.  
**Régie publicitaire :** Italique, Chef de publicité Christiane Jalicon, tél. 04 73 14 00 01. **Distribution :** Adrexo.  
**Tirage :** 15 000 exemplaires. **Dépôt légal :** avril 2024.

## PERMANENCE DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS EN MAIRIE

Prendre rendez-vous au 04 73 19 57 57

### - ADJOINTS -



### RODOLPHE JONVAUX

Sport, Finances, Relations avec les usagers, Service à la population.  
 • Mercredis 3 et 17 avril de 10h à 12h  
 • Jeudis 2 et 17 mai de 10h à 12h  
 • Mercredis 12 et 19 juin de 10h à 12h



### MARIE-ANNE MARCHIS

Action Sociale, Vie associative, Solidarité, Emploi, Accessibilité.  
 • Mardis 9 et 23 avril de 16h30 à 17h  
 • Mardi 14 mai à 16h30  
 • Jeudi 30 mai à 17h  
 • Mardi 18 juin de 16h30 à 17h



### CLAUDE AUBERT

Relations avec Clermont Auvergne Métropole, Suivi des projets, Démocratie participative, Ressources Humaines, Évaluation de l'efficacité des actions municipales.  
 • Mardis 2, 9, 16 et 30 avril de 14h à 16h  
 • Mardis 14, 21 et 28 mai de 14h à 16h  
 • Mardis 4, 11, 18 et 25 juin de 14h à 16h



### CHANTAL LAVAL

Animations et actions pour les aînés, Habitat, Logement, Démocratie de proximité.  
 • Lundis 15 et 29 avril de 10h à 12h  
 • Lundi 20 mai de 10h à 12h  
 • Lundis 3 et 17 juin de 10h à 12h



### MICHEL LACROIX

Urbanisme, Mobilités, Relations avec les commerçants.  
 • Mercredis 3, 10 et 17 avril de 8h 30 à 10h  
 • Mercredis 15 et 22 mai de 8h 30 à 10h  
 • Mercredis 5, 12 et 19 juin de 8h30 à 10h



### MONIQUE COURTADON

Culture, Tourisme et thermalisme, Actions européennes, internationales et humanitaires.  
 • Mercredi 10 avril de 10h à 12h  
 • Mercredis 15 et 29 mai de 10h à 12h  
 • Mercredi 12 juin de 10h à 12h



### XAVIER BOUSSET

Sécurité, Prévention, Civisme, Santé.  
 • Mardi 2 avril à 18h  
 • Lundis 13 et 27 mai à 18h  
 • Lundis 3 et 17 juin à 18h



### NATHALIE SALABERT

Petite enfance, Vie scolaire et éducation, Loisirs et jeunesse.  
 • Mardis 9 et 30 avril de 14h à 15h30  
 • Mardis 14 et 28 mai de 14h à 15h30  
 • Mardis 11 et 25 juin de 14h à 15h30



### JACQUES AUBRY

Travaux, Propreté, Gestion de l'eau et des arbres, Espaces verts.  
 • Mercredi 17 avril de 14h à 16h  
 • Lundis 6 et 27 mai de 14h à 16h  
 • Lundi 17 juin de 14h à 16h

### - CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS -



### MARIE DAVID

Mobilités douces, Développement durable, Espaces naturels, Jardins familiaux.  
 • Mardi 9 avril à 18h15  
 • Mardi 7 mai à 18h15  
 • Mardi 4 juin à 18h15



### CHRISTEL PומרOL

Circulation et stationnement, Engagement des jeunes.  
 • Mardi 2 avril de 9h à 11h  
 • Mardi 14 mai de 9h à 12h  
 • Mardi 11 juin de 9h à 12h



### PASCAL HORTEFEUX

Attractivité culturelle touristique et thermale.  
 • Vendredi 26 avril de 10h à 12h  
 • Vendredi 24 mai de 10h à 12h  
 • Vendredi 21 juin de 10h à 12h



### PHILIPPE COUDERC

Sécurité de proximité, Engagements civiques et citoyens, Monde combattant, Actions Mémoires.  
 • Mercredis 10 et 17 avril de 10h à 12h  
 • Mercredi 15 mai de 10h à 12h  
 • Mercredi 12 juin de 10h à 12h



### ANTOINE GUITTARD

Communication, Animation, Initiatives participatives.  
 • Mardi 9 avril à 18h  
 • Lundi 27 mai à 18h  
 • Lundi 17 juin à 18h

# ÉDITO

Chères Chamaliéroises,  
Chers Chamaliérois,

.....

50 ans jour pour jour après la déclaration de candidature de Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1974, la Ville de Chamalières et la Fondation Valéry Giscard d'Estaing ont souhaité commémorer cet événement historique à l'Hôtel de Ville, à l'endroit même où avait eu lieu cette annonce. Étaient rassemblées **près de 300 personnes**, de Chamalières, de l'Auvergne, de toute la France et même de l'étranger à cette occasion. Comme le **8 avril 1974**, la foule avait afflué dans le parc de l'hôtel de Ville et dans la Salle du Conseil. Nous avons pu découvrir une exposition temporaire qui retraçait sa vie et son parcours politique et réentendre la déclaration de candidature de celui qui était alors Maire de Chamalières et Ministre de l'Economie et des Finances. Le forum qui a suivi, en présence de Dominique Bussereau (ancien Ministre et ancien président des Jeunes Giscardiens), du journaliste Patrice Duhamel (présent le 8 avril 1974), de Valérie-Anne Giscard d'Estaing (fille de VGE ayant participé activement à la campagne) et d'Aline Jacquet-Duval (Trésorière de la Fondation VGE et fille de Michel Duval, présent le 8 avril 74 derrière VGE) a permis d'évoquer la campagne victorieuse qui a suivi ; une campagne jeune, joyeuse, visionnaire et moderne !

Dans le cadre de cette commémoration, nous avons pu dévoiler avec ma mère et ma sœur Valérie-Anne, **deux plaques commémoratives** : une dans la salle du Conseil et une sur le Perron. Elles sont le témoignage de cette journée historique du 8 avril 1974, qui a fortement marqué notre Ville, depuis lors connue de tous en France et même au-delà.

## Ville d'histoire

Non loin du viaduc, sous le parking



Trois générations réunies pour le dévoilement de la plaque du Perron de l'Hôtel de Ville : Anne-Aymone Giscard d'Estaing, entourée par deux de ses enfants, Louis, Maire de Chamalières, et Valérie-Anne ; et l'un de ses petits-fils, Pierre-Louis.

Saint-Victor, une équipe d'archéologues mène actuellement des fouilles préventives. Lors de la première phase de recherches qui s'est achevée début avril, l'Inrap a mis au jour un important **quartier d'habitation datant du I<sup>er</sup> siècle** et habité jusqu'au IV<sup>ème</sup> siècle. Ce quartier d'habitation se trouve au bord de la Tiretaine, à quelques mètres des thermes antiques et de la **source Saint-Mart**, visibles dans le parc thermal situé à Chamalières. Lors de notre visite du chantier, nous avons pu admirer les murs qui pour certains atteignent deux mètres de haut. Cette hauteur impressionnante s'explique par les reconstructions successives suite aux débordements de la rivière. Les archéologues ont fait des découvertes exceptionnelles, notamment un important mobilier céramique mais aussi un bassin de forme ovale, dont la fonction n'est pas encore connue, mais qui illustre la diversité des constructions qui composent ce quartier. Un véritable témoignage du riche passé de notre commune !

## Travaux

Les aménagements se poursuivent dans notre ville. Les travaux de **mise en accessibilité** de l'école Montjoly avancent bien et permettront à la rentrée 2024 d'accueillir les enfants et enseignants en situation de handicap grâce notamment à la mise en place de deux ascenseurs, desservant les salles de classe et le réfectoire. Ces travaux conséquents, estimés à plus de 2M €, s'inscrivent dans les investissements que nous faisons pour nos écoles, comme le remplacement récent de l'ensemble des huisseries de l'école Jules Ferry, soit 201 portes et fenêtres, dans une logique de **renovation thermique** et de

réduction de la consommation énergétique. Également dans un souci d'accessibilité PMR, les toilettes du Centre Courty sont entièrement rénovés et aménagés. Ce complexe qui accueille nombre d'associations chamaliéroises et d'événements sera donc désormais entièrement accessibles à toutes et tous.

## À venir

Année olympique oblige, le sport est à l'honneur cette année. Chamalières, labellisée Terre de Jeux, accueillera plusieurs animations sportives au cours du printemps et au début de l'été. Je suis d'ailleurs très heureux de vous inviter à notre événement sportif et caritatif, **la course La Chamaliéroise** qui sera de retour dans les rues de notre Ville le dimanche 26 mai prochain, jour de la fête des mères. L'ensemble des fonds est récolté en faveur de la lutte contre le cancer. L'an dernier, nous avons pu reverser 13 905€ à des associations qui œuvrent pour la recherche. Enfin, je vous donne dès maintenant rendez-vous pour les prochains grands événements à venir : la journée citoyenne le 25 mai ; **la fête de Chamalières** les 1<sup>er</sup> et 2 juin ; la course de voitures à pédales le 15 juin et le festival lyrique **Volcadviva** qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 5 juillet au théâtre du Casino de Royat à Chamalières. Bon printemps à toutes et tous !

## LOUIS GISCARD D'ESTAING

Maire de Chamalières

2<sup>ème</sup> Vice-président Clermont Auvergne Métropole

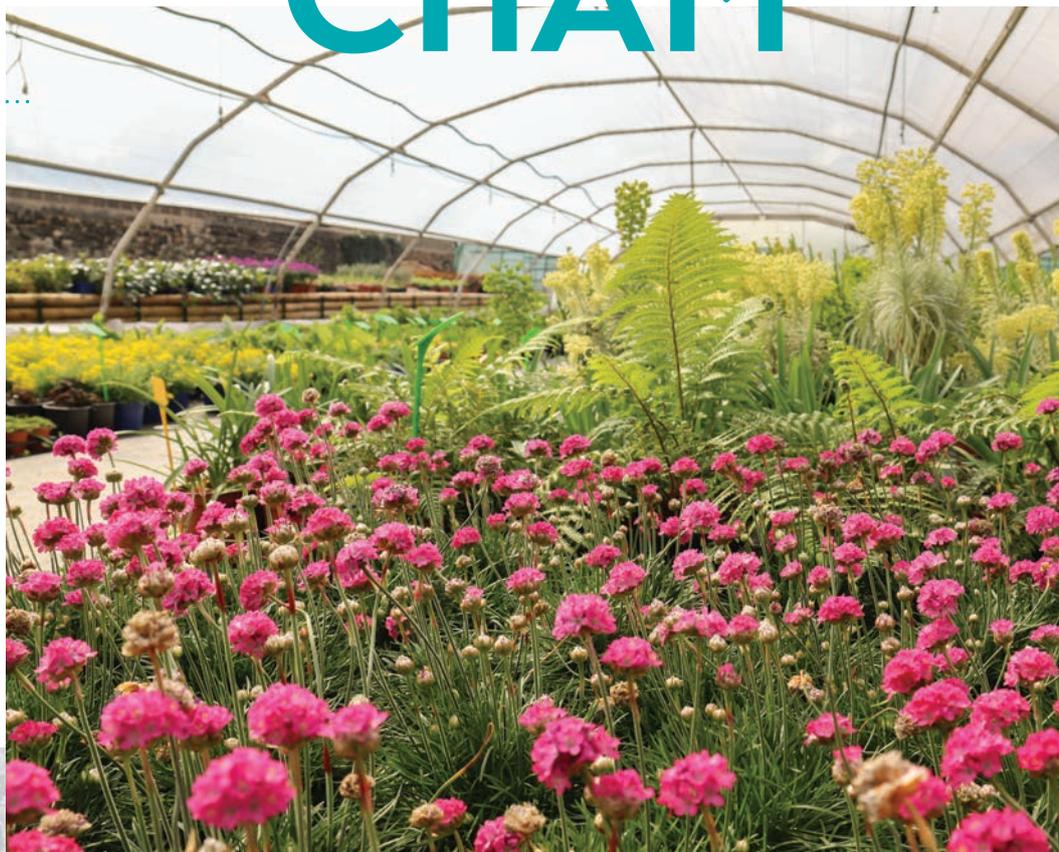
Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Vice-président de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme

# ÇA BOUGE À CHAM'

## *En fleurs*

La serre municipale des Farges, située à proximité du cimetière, ouvrait ses portes au public le 5 avril dernier. Les Chamaliérois ont ainsi pu découvrir le travail des jardiniers de la ville et les aménagements réalisés dans ce « jardin de la coccinelle », notamment de magnifiques hôtels à insectes. L'occasion également de rappeler que Chamalières est **labellisée « ville fleurie »** avec trois fleurs !



## *Couonnés*

Le CCAS avait donné rendez-vous aux titulaires de la **carte de l'Âge d'or** le 11 janvier dernier pour partager la galette des rois. Malgré la neige, plus de **200 personnes** avaient fait le déplacement jusqu'au complexe sportif Pierre Chatrousse pour vivre cet après-midi festif, qui s'est poursuivi sur la piste de danse grâce à l'animation musicale du duo Jeff et Dino.





Pose symbolique de la première pierre par le Maire Louis Giscard d'Estaing et, de g. à d. : Odile Vignal (VP de Clermont-Auvergne Métropole en charge de l'habitat), Benoit Fabre (Président du Comité Régional Action Logement Auvergne), Anne-Marie Maltraït (Présidente d'OPHIS) et Marie-Anne Marchis (Adjointe et Vice-Présidente du Conseil départemental du Puy-de-Dôme).

### Logement

La première pierre de la résidence **Les Jardins de la Tiretaine**, rue de la Papeterie, a été posée le jeudi 8 février. Réalisés par Ophis, les 32 logements sociaux vont sortir de terre à l'emplacement des **anciens entrepôts frigorifiques** fondés en 1922 par Joseph Roibourt et Louis Charatoire et qui ont cessé leur activité au début des années 2000. Tout un pan de l'histoire chamaliéroise !



### La RPI débarque sur YouTube

La **Radio Point Jeunes (RPI)** enregistre régulièrement des émissions à destination des ados et de leurs parents sur des thématiques qui les concernent. Désormais vous pouvez retrouver ces contenus filmés sur la chaîne **YouTube de la ville**. La première émission postée abordait les démarches à connaître pour les futurs étudiants. Une écoute utile pour les ados et leurs parents !



### Hommage

C'est une figure discrète et très appréciée de tous pour sa bonne humeur qui nous a quittés le 6 février dernier. **Marc Bailly** était né le 12 octobre 1948 à Paris. Restaurateur en retraite, il avait rejoint la municipalité en 2008 où il a notamment été très actif au sein du **Comité d'animations** et en tant que **Conseiller Délégué à l'Animation et aux Festivités** de 2014 à 2020. Nous ne l'oublierons pas.

### Pour la recherche

Les 9 et 10 décembre, de nombreuses associations chamaliéroises et le Comité d'animations s'étaient mobilisés dans le cadre du **Téléthon**. Grâce à leur investissement et à la générosité des participants, le Maire Louis Giscard d'Estaing a pu remettre un **chèque d'un montant de 7400 €** - dont 1200 € de subvention de la Mairie - à la branche locale de l'AFM-Téléthon !



### Amitié franco-allemande

Alors que le **jumelage entre Chamalières et Geretsried** a célébré ses 40 ans en 2023, les échanges entre les deux villes se poursuivent. Après la venue des lycéens allemands début mars, les collégiens de Bavière ont été accueillis par leurs correspondants chamaliérois quelques semaines plus tard. Au programme : visites, cours, échanges avec les familles... le tout dans la joie de faire vivre le jumelage et l'amitié franco-allemande entre les différentes générations !





### Se souvenir

La **commémoration** du 19 mars pour la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la **guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc** s'est déroulée à Beaulieu en présence de plusieurs personnalités militaires, politiques et civiles. Une cérémonie nécessaire pour garder en mémoire ces événements.



### Mémoire

Le Professeur **Jean Ponsonaille**, chef du service de cardiologie du CHU de Clermont-Ferrand, et très investi dans la politique locale, s'est éteint le 23 février. Il fut notamment **Conseiller Municipal de Chamalières** de 1989 à 2001, Conseiller Régional d'Auvergne de 1992 à 2004 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, Conseiller Général du canton de Royat de 2001 à 2015, puis Conseiller départemental de Chamalières de 2015 à 2021. Il laisse un grand vide derrière lui...



De gauche à droite, Florence Lartiges conseillère sportive territoriale pour la ligue AURA, Gérard Douvegheant, Président du TCC, le Maire Louis Giscard d'Estaing, Philippe Bourgeon, secrétaire général du comité de Tennis du Puy-de-Dôme, Rodolphe Jonvaux et Mireille Bonnet.

### Jeu, set et match

Vendredi 23 février, le Maire Louis Giscard d'Estaing a signé avec le **Tennis Club du Colombier** une convention dans le cadre du **dispositif "ID Club"**, porté par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de tennis dans le but d'accompagner chaque club dans son projet éducatif et sportif. Cette signature vient réaffirmer le soutien de la ville pour le **club qui fête cette année ses 50 ans** !



# QUAND VGE DEVENAIT CANDIDAT À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 1974

*Le 8 avril 1974, Valéry Giscard d'Estaing faisait sa déclaration de candidature à l'élection présidentielle depuis la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Chamalières. 50 ans après jour pour jour, cette annonce historique a été commémorée en présence de plus de 300 personnes.*

L'histoire commence il y a plus de 50 ans, alors que Valéry Giscard d'Estaing est Maire de Chamalières et Ministre de l'Économie et des Finances. Nous sommes le lundi 8 avril, une semaine après le décès du Président Georges Pompidou. Midi sonne, Valéry Giscard d'Estaing prend la parole depuis la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Chamalières et devient officiellement candidat à la présidence de la République. Cette déclaration a lieu devant **une foule nombreuse de journalistes** (locaux, nationaux et internationaux), d'élus et de sympathisants ! Démarre alors une campagne qui restera dans les mémoires pour sa **modernité**, son aspect novateur et l'engouement de la jeunesse. Valéry Giscard d'Estaing deviendra le troisième Président de la Vème République le 29 mai 1974.



Photographie prise lors de la déclaration du 8 avril 1974.

## 50 ans après

La Ville de Chamalières et la Fondation VGE ont organisé une cérémonie anniversaire, le 8 avril 2024 à l'Hôtel de Ville de Chamalières, là où tout a commencé il y a 50 ans. **Plus de 300 personnes** étaient présentes : des personnalités politiques et médiatiques, des Chamaliérois, ainsi que des membres de la famille de l'ancien Président de la République. Pour débiter, la salle du Conseil accueillait une **exposition temporaire** retraçant la vie et l'engagement politique de Valéry Giscard d'Estaing, complétée par des journaux d'archives et la diffusion de cette déclaration. Puis, dans la cour d'honneur, le **forum** « 8 avril 1974 : point de départ d'une campagne moderne et joyeuse, prélude d'un septennat modernisateur et visionnaire » a permis d'évoquer à travers des anecdotes personnelles de plusieurs personnalités, la déclaration et les mois qui ont suivi. Enfin, grâce à l'Orchestre d'Harmonie de Chamalières, la journée s'est terminée en musique avec « Le chant du départ », hymne de la campagne de 1974, et « La Ballade des gens heureux ». Une conclusion pleine d'émotions pour une journée chargée de souvenirs !

## En mémoire

Le Maire Louis Giscard d'Estaing accompagné d'Anne-Aymone Giscard d'Estaing et de Valérie-Anne Giscard d'Estaing ont dévoilé **deux plaques commémoratives**. La première dans la salle du Conseil rappelant la phrase marquante de la déclaration « je voudrais regarder la France au fond des yeux ». La deuxième sur le perron, présente une photographie publiée dans le journal La Montagne où l'on peut voir Valéry Giscard d'Estaing prenant son premier bain de foule en tant que candidat devant la Mairie de Chamalières.



Dévoilement de plaque dans la salle du Conseil.

# CHAMALIÈRES, VILLE DE CULTURE

*Retour sur les événements culturels qui ont ponctué le début d'année à Chamalières.*



Florindo Nanni et Pierre Mabille lors du vernissage le 12 janvier.



Quatre musiciennes de grand talent pour un concert intimiste.



Un univers poétique avec des marionnettes et décors en papier.

## En couleur

Pour la première exposition de l'année 2024, la **Galerie Municipale d'Art** accueillait non pas un mais deux artistes : **Florindo Nanni et Pierre Mabille**. Les deux peintres, qui se sont rencontrés à l'École Supérieure d'Art de Clermont-Ferrand où ils se sont liés d'amitié, partagent un intérêt commun pour la recherche graphique et le travail de la couleur. Leurs conceptions communes ont donné lieu à des expositions partagées permettant de faire entrer en résonance leurs différentes productions. L'exposition à Chamalières, intitulée « **Géométrie variable** », était leur troisième collaboration. Celle-ci mettait en parallèle leurs œuvres abstraites qui bien que différentes partagent une même culture picturale : les **104 œuvres** exposées donnaient ainsi à voir une conversation artistique entre Florindo Nanni et Pierre Mabille et offraient une expérience visuelle forte aux spectateurs. Dans leurs toiles, les formes géométriques sont au service de la couleur, qui est première, qui est un langage, une mélodie, pour le plaisir des yeux et de l'esprit.

## Au féminin

Jeudi 29 mars, la **chapelle de Fontmaure** affichait complet à l'occasion du concert du **quatuor Zaïde**, l'un des rares quatuors composé uniquement de femmes : **Charlotte Maclet** et **Leslie Boulin Raulet** au violon, **Céline Tison** à l'alto et **Juliette Salmona** au violoncelle. Pendant plus d'une heure, les musiciennes ont subjugué le public par leur virtuosité. Le quatuor a interprété des morceaux de Clara et Robert Schumann mais aussi de Fanny et Félix Mendelssohn. Ce programme, intitulé « Invisible » met particulièrement en lumière les œuvres des deux femmes, plus connues de leur vivant pour leurs liens d'épouse et de sœur de grands compositeurs que pour leur propre génie artistique. Les quatre musiciennes ont ainsi interprété des œuvres de ces deux artistes, restées dans l'ombre, afin de faire redécouvrir leur talent et leur virtuosité. Après des applaudissements fournis et un rappel très apprécié, les quatre musiciennes ont échangé avec le public, ravi de pouvoir féliciter les musiciennes de vive voix !

## C'est le cirque !

C'est dans une salle Simone Veil plongée entièrement dans le noir pour une immersion totale que des dizaines d'élèves des écoles élémentaires de la Ville ont assisté au spectacle « **Quand le cirque est venu** ». La compagnie **Les Involtes** s'est inspirée du livre éponyme de Wilfrid Lupano et Stéphane Fert pour donner vie sur scène à cette histoire loufoque dans laquelle un cirque débarque dans la ville du tyranne général Poutche. Va-t-il apprécier le spectacle ? Rien n'est moins sûr... Avec humour et beaucoup de délicatesse, le scénario aborde les notions d'ordre et de liberté. Alliant **marionnettes** pour les personnages, pop-up pour les décors, et musique live pour l'ambiance, la représentation entraîne le jeune public dans son univers poétique, qui ne laisse personne indifférent. Après chacune des trois représentations, les artistes - **Mathilde Defromont, Cédric Bouillot et Matthieu Bassahon** - ont pris le temps de répondre aux questions et remarques des enfants, qui ont grandement apprécié cette parenthèse enchantée.



*L'entrée des thermes depuis le parc thermal à Chamalières.*

# CHAMALIÈRES, VILLE THERMALE

*Alors que la saison thermale a débuté le 8 avril, et durera jusqu'au 9 novembre, partons à la découverte du thermalisme et de son histoire à Chamalières.*

## Thermes d'hier et d'aujourd'hui

L'histoire de Chamalières est fortement liée à la présence de thermes. Lors de la création du parc thermal en 1873-1874, la découverte de vestiges romains révèle que des thermes étaient présents à Chamalières dès l'Antiquité. Ces travaux avaient mis au jour un important dispositif de **thermes gallo-romains datant du I<sup>er</sup> siècle** de notre ère et fréquentés jusqu'au IV<sup>ème</sup> siècle. Ils se composaient de trois grandes piscines avec quatre salles chauffées par le sol. Afin de garder une trace de ce passé, l'une des piscines avec gradins a été restaurée, elle est toujours visible dans le parc. L'actuel établissement thermal, qui reprend le modèle de la basilique de l'empereur romain Constantin, a quant à lui été pensé par l'architecte Ledru en 1856 puis par Louis Jarrier à partir de 1913. La venue de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie en 1862 lance définitivement la station : une source porte d'ailleurs toujours le nom de l'Impératrice en souvenir de cette visite impériale. Aujourd'hui encore, la station de Royat-Chamalières attire de nombreux curistes chaque année !



*Un bassin antique est toujours visible à quelques mètres du viaduc ; en arrière plan la source Saint-Mart.*



La station de Royat-Chamalières est réputée pour la combinaison de l'eau et du gaz thermal.

## Quel avenir pour la station ?

Depuis janvier 2021, la station de Royat-Chamalières est gérée par le groupe **Valvital** par délégation de service public de la Ville de Royat pour 30 ans avec un programme d'investissement de plus de 30M€. La Ville de Royat est propriétaire de la station qui est située sur la commune de Chamalières. Parmi les projets principaux du groupe, la réalisation de travaux conséquents est envisagée à partir de 2025. Ce chantier nécessitera environ 40 mois de travaux sans interruption d'activité. Il comportera entre autres la mise aux normes de l'établissement, la création d'une nouvelle entrée, la construction de logements ou encore la réfection de la

piscine. L'un des objectifs de la station est de retrouver la fréquentation d'avant covid, le secteur du thermalisme ayant été très fortement impacté par la crise sanitaire.

En 2023, les thermes ont accueilli plus de 6000 curistes ce qui est encourageant par rapport à 2022 mais reste encore loin des 8000 curistes accueillis en 2019. Dans le même temps, il a été observé que la moyenne d'âge des curistes a baissé. En ce sens, le développement des formules « **mini-cures santé** » de six jours pourrait permettre de poursuivre cette dynamique de rajeunissement.



### Des soins de grande qualité

La station de Royat-Chamalières est la première station thermale française pour le traitement conjoint des rhumatismes (arthrose, mal de dos, raideurs articulaires) et des maladies cardio-artérielles (artérite, ulcères artérioveineux ou phénomène de Raynaud). Sa spécificité provient de la **combinaison unique de l'eau** (qui provient de deux puits et d'un forage) **et du gaz thermal** : gaz carbonique contenu dans l'eau thermale et pur à 95% ou plus. Un duo qui a fait ses preuves ! Parmi les points forts de la station, le long couloir de marche à contre-courant est particulièrement apprécié des curistes, notamment par les personnes souffrant d'artérite. De plus, la station propose aussi des soins de boue chaude appliquée sur des zones définies par le médecin.

## Quelques chiffres

### En 2023 :

- 6097 curistes contre 5 528 en 2022, soit + 6,46 %
- 27 % de nouveaux curistes
- 52 % des curistes sont des locaux (taux important par rapport aux autres stations qui peut s'expliquer par l'implantation de la station dans une métropole, ce qui est rare)
- 250 mini-cures



### Et en 2024 ?

Pourquoi ne pas tenter l'expérience thermale à deux pas de chez vous ? Plusieurs options s'offrent à vous : réaliser une cure conventionnée de 3 semaines tout en travaillant avec les formules de cure du soir ; opter pour une mini-cure « Santé & Bien-être » de 1 jour à 1 semaine ; tester la formule « 3 soins pour 33 € » dans le cadre du Printemps du Thermalisme (du 13 au 18 mai). Informations et réservations : [www.auvergne-thermale.com](http://www.auvergne-thermale.com) / [info@valvital.fr](mailto:info@valvital.fr) / 04 73 29 51 51

## Le quartier thermal

En parallèle de la construction de l'établissement thermal actuel et en raison de la présence de curistes de plus en plus nombreux, le quartier thermal se développe, en grande partie sur la commune de Chamalières. Il compte de très belles réalisations architecturales telles que le Pavillon Saint-Mart ou Le Majestic, deux grandes propriétés hôtelières qui sont **classées au titre des monuments historiques**, tout comme la gare par laquelle arrivaient les nombreux curistes et touristes. Elle fut construite en 1886 par l'architecte Jules Martin et l'ingénieur Colin dans un style représentatif des gares de la III<sup>ème</sup> République. Quant au Casino, il a été réalisé en 1919 par l'architecte parisien Guillaume Tronchet et offre une cadre somptueux à proximité direct des thermes et à deux pas du viaduc ferroviaire, de 181m, édifié à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce quartier, représentatif de tout un pan de l'histoire chamaliéroise, est à découvrir absolument !



## Valoriser les villes d'eaux

Comme son nom l'indique, la station thermale de Royat-Chamalières est située sur les deux communes, elle est ainsi l'une des seules à avoir une double implantation territoriale. Les deux villes travaillent au rayonnement de la station de Royat-Chamalières, siégeant ensemble au sein des différentes institutions représentatives. **L'association Thermauvergne** réunit les onze stations thermales d'Auvergne, du Limousin et de Bourgogne du Sud qui proposent une offre de thermalisme médicalisé et soutient leur activité. Quant à l'association de la **Route des villes d'eaux du Massif Central**, elle développe et valorise la spécificité touristique de ces communes. Elle a également créé « les Accros du Peignoir » qui ont pour objectif de rajeunir l'image des stations.

## Entre deux soins

Un curiste passe en moyenne 2,5h par jour en cure, le reste de son temps est libre. **L'attractivité culturelle et sportive** de la station thermale où il choisit de faire ses soins entre donc grandement en compte. Aussi, **l'Office de Tourisme de Royat-Chamalières**, géré par Clermont Auvergne Tourisme en lien avec les deux municipalités, met en place des activités pensées pour les curistes, alliant activités physiques et bien-être. Au cours de la saison 2023, ce sont 108 animations spécifiques qui ont été proposées aux curistes : séances d'oxygym (activité physique en plein air mêlant marche dynamique, renforcement musculaire, etc.) ; promenades du jeudi ; séances de marche nordique, escapades du dimanche... 4500 personnes ont été renseignées durant la saison thermale dernière. Preuve de l'attractivité du territoire !

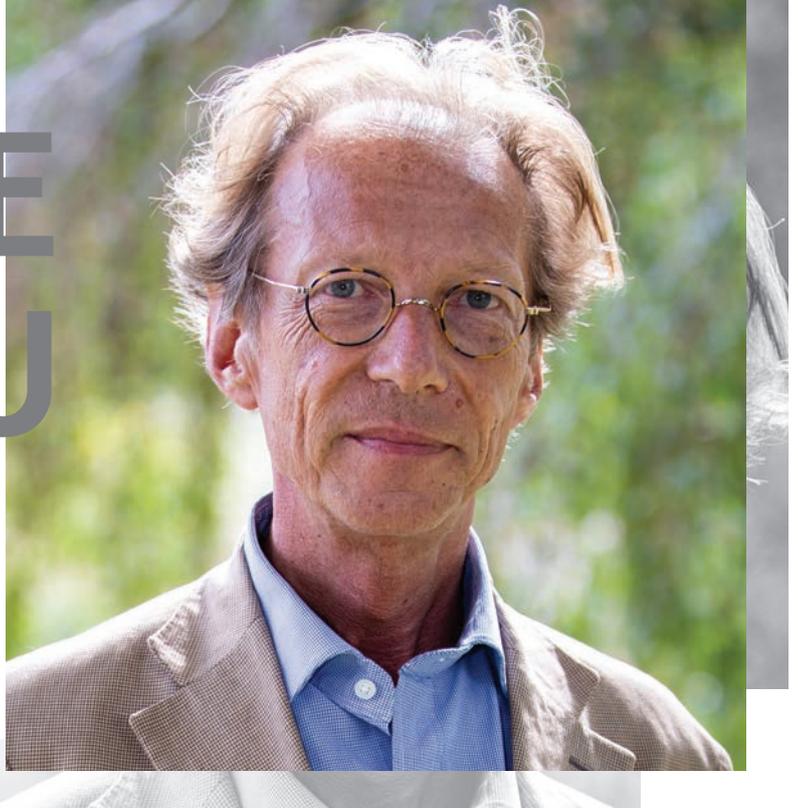


© Office de tourisme de Royat-Chamalières.

# PAROLE D'ÉLU

## Pascal Hortefeux

*Pascal Hortefeux, Conseiller Municipal délégué à l'attractivité culturelle, touristique et thermale, revient sur ses délégations et notamment les actions mises en place à destination des curistes.*



### Les thermes, un atout pour l'attractivité ?

On dit souvent que Chamalières est une ville où il fait bon vivre. Le fait qu'elle soit une ville thermale y participe. Loin de l'image vieillissante que certains peuvent avoir, le thermalisme est gage de **bien-être**, d'une attention particulière à la santé... L'implantation ancienne des thermes implique aussi la présence d'un **patrimoine, notamment architectural**, chargé d'histoire. Le Majestic, le Saint-Mart, le Casino ou encore l'établissement thermal sont de véritables bijoux d'architecture que nous souhaitons valoriser. Les espaces



Le parc Bargoin est toujours très apprécié des curistes.

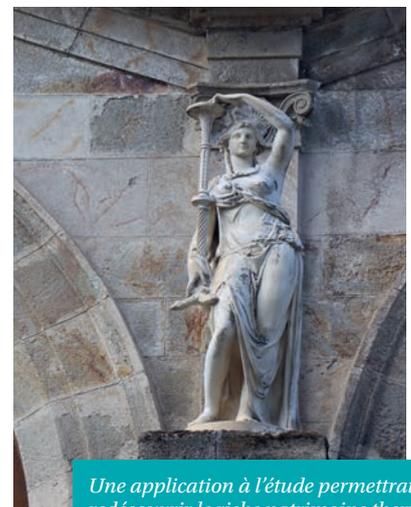
verts sont aussi un véritable atout. Je pense par exemple au **parc Bargoin**, très apprécié par les curistes d'hier comme d'aujourd'hui, mais aussi par les Chamaliérois et l'ensemble des habitants de la métropole clermontoise.

### Quelles sont les actions à destination des curistes ?

Tout au long de la saison thermale, diverses actions sont mises en place pour améliorer le quotidien des curistes. Afin de faciliter les déplacements, des **navettes gratuites** les véhiculent des thermes à leurs logements mais aussi aux lieux d'intérêt touristiques et culturels. Il ne faut pas oublier que les soins occupent les curistes 2 heures par jour. Aussi, l'Office de tourisme de Royat-Chamalières met en place des animations variées et propose un « pass thermal » avec des tarifs réduits pour des activités et visites. À Chamalières, la **programmation culturelle** est riche et les grands rendez-vous sont programmés au cœur de la saison thermale. Je pense par exemple à la programmation de notre Pôle Culturel La FAC, avec de très beaux concerts dans la chapelle et l'exposition permanente de l'espace muséal Victor Charreton, mais aussi le festival lyrique Volcadiva (début juillet), le Salon du livre (en octobre), pour ne citer que ceux-là.

### Des projets ?

Afin de sensibiliser les jeunes générations au patrimoine thermal, la route des villes d'eau du Massif Central en lien avec divers partenaires, comme la Maison de l'Architecture en Auvergne, mettent en place des interventions auprès des enfants en élémentaire de Chamalières et de Royat. Un autre beau projet porté par la Région, les deux communes, et l'Office de Tourisme de Royat-Chamalières est la création d'un **circuit pédestre ludique**. La balade se fera à l'aide d'une **application** qui proposera des jeux pour redécouvrir l'histoire et le patrimoine de la station. Nous espérons que l'application pourra voir le jour pour la saison 2025 !



Une application à l'étude permettrait de redécouvrir le riche patrimoine thermal.

# UN QUARTIER ANTIQUE REFAIT SURFACE



*Sous nos pieds, des siècles d'histoire sont enfouis et refont parfois surface. C'est le cas au parking Saint-Victor, où les archéologues ont mis au jour un quartier d'habitation datant du Ier siècle.*

De novembre 2023 à juin 2024, les archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) réalisent des fouilles sur deux secteurs du parking Saint-Victor. Ces **fouilles préventives**, menées sur prescription et contrôle de l'État, sont réalisées dans le cadre du projet InspiRe conduit par le SMTC-AC, afin d'accueillir un parking relais.

## Des habitations au bord de la Tiretaine

Les résultats des fouilles de la première zone, étudiée de novembre 2023 à mars 2024, ont révélé des habitations implantées sur la rive droite de la



*Les élus ont découvert les fouilles guidés par les archéologues.*

rivière, à moins d'une centaine de mètres des bords de la Tiretaine. **La première occupation des lieux date du Ier siècle de notre ère et la zone aurait été occupée jusqu'au Bas-Empire.** Durant cette période, les maisons connaissent une succession de rénovations. Ces reconstructions pourraient être liées aux débordements de la Tiretaine qui ont ravagé une partie des constructions et qui auraient conduit les habitants à des rehaussements du terrain. Cela expliquerait que certains murs s'élèvent à près de deux mètres de haut !

La présence de **mobiliers céramiques** (des objets du quotidien comme de la vaisselle) permet d'affirmer qu'il s'agissait d'habitations domestiques. On peut néanmoins noter la présence d'une construction dont le sol charbonneux laisse supposer qu'elle abritait l'atelier d'un artisan, peut-être en lien avec le travail du métal.

Une seconde phase de recherches a commencé en ce mois d'avril et devrait durer jusqu'en juin 2024. Pour en savoir davantage sur ce patrimoine exceptionnel, le travail des archéologues et des historiens va se poursuivre après les fouilles afin

d'affiner les datations et préciser le rôle de certains éléments. L'histoire continue ainsi de s'écrire !

## Transmettre

Ce patrimoine historique est celui de tous les Chamaliérois. Aussi, les équipes de l'Inrap ont accueilli les élus de Chamalières ainsi que des classes de la commune afin de présenter les vestiges mais aussi le **travail des archéologues** et l'intérêt des fouilles préventives. Une sortie très instructive pour les jeunes élèves qui en ont appris davantage sur leur ville et son riche passé.



*Visite des fouilles par une classe de CE2 de l'école Jules Ferry.*

# LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE



*La Ville de Chamalières met en place un plan de lutte et de sensibilisation contre le moustique tigre, insecte particulièrement invasif et nuisant.*

Arrivé en France il y a une vingtaine d'années par le biais d'échanges commerciaux internationaux, le moustique tigre est désormais fortement implanté sur le territoire métropolitain : le Puy-de-Dôme fait partie des **71 départements colonisés** par cette espèce.

## Comment le reconnaître ?

Le moustique tigre entraîne de nombreux désagréments car il prolifère rapidement dès que les températures montent. De plus, il peut transmettre des maladies infectieuses telles que la dengue, le zika, ou le chikungunya. Lutter contre sa prolifération est donc un enjeu de santé publique.

Le moustique tigre **mesure environ 5mm**, soit environ la taille d'une pièce d'un centime d'euro : il est donc

plus petit que le moustique que nous croisons actuellement. Si les larves ne peuvent être identifiées comme étant celles du moustique tigre, l'adulte se différencie par la bande blanche qu'il porte sur sa tête et son thorax.

## Comment se protéger ?

Afin de lutter efficacement contre la propagation du moustique tigre, il est essentiel que chacun soit impliqué. La femelle moustique tigre pond ses œufs sur les parois d'un récipient, juste au-dessus du niveau de l'eau où vont ensuite se développer les larves. La façon la plus simple d'empêcher la prolifération de cet insecte est donc de **supprimer tous les lieux de ponte** en vidant régulièrement les récipients susceptibles de contenir de l'eau stagnante : coupelles et cache-pots, bâches de mobilier de jardin, arrosoirs mais aussi nettoyer et entretenir les gouttières, les descentes de chenaux, etc. Il est également possible de s'équiper de pièges mais cette méthode n'est qu'un complément, il reste impératif de supprimer tous les gîtes larvaires. Retrouvez toutes les informations et les bons gestes à adopter sur le site

[www.agirmoustique.fr](http://www.agirmoustique.fr)

## La Ville s'engage

Afin de lutter au mieux contre cette espèce invasive, les élus et les agents de la commune ont été sensibilisés par la FREDON, réseau national de gestion des espèces nuisibles à la santé humaine, au cours d'une matinée de formation au mois de mars.

L'implication de tous étant essentielle pour limiter son expansion, la Ville de Chamalières et le Service Environnement vous donnent rendez-vous **le 16 mai à 18h à l'espace Simone Veil pour une réunion publique d'information et de sensibilisation**, animée par un membre de la FREDON. Venez nombreux pour connaître les bons réflexes à adopter pour se protéger efficacement du moustique tigre !



*Présentation d'un piège à moustique tigre lors de la formation aux élus et agents de la ville.*



# 360 CYBER CHAM



Michel Rouquette (Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale 63), Commandant Thierry Pernière (chef d'état-major Interdépartemental de la Police Nationale), Jérôme Malet (Directeur de cabinet du Préfet du Puy-de-Dôme), le Maire Louis Giscard d'Estaing, Clarisse Peralta (cabinet de la Procureure de la République de Clermont-Ferrand), Rudy Lenne (capitaine en second du groupement de la gendarmerie).

*Découvrez le dispositif municipal de sensibilisation et de prévention sur la cybersécurité.*

## Une convention pour agir ensemble

Le dispositif « 360 CyberCham », porté par Xavier Bousset, Adjoint en charge de la Sécurité et de la Prévention, a été lancé le vendredi 9 février avec la signature d'une convention définissant la mise en place d'**actions de prévention et de formation** en matière de cybersécurité. Plusieurs **partenaires institutionnels** ont signé cette convention aux côtés du Maire Louis Giscard d'Estaing : le Préfet du Puy-de-Dôme, la Procureure de la République, l'Inspecteur d'Académie (directeur des services de l'Éducation nationale du département), le Directeur interdépartemental de la

Police Nationale et le Commandant de Groupement de Gendarmerie du Puy-de-Dôme. Conscients de la particularité de cette nouvelle forme de délinquance et de ses enjeux en termes de sécurité publique, les signataires souhaitent ainsi œuvrer conjointement contre la cybercriminalité.

## Une conférence ouverte à tous

Mercredi 13 mars, la **conférence publique sur la cybersécurité** qui se tenait à l'espace Simone Veil réunissait trois intervenants spécialistes de la cybercriminalité (Police Judiciaire, ANSSI) pour évoquer notamment les risques les plus courants en ligne : usurpation d'identité, faux RIB et rançongiciels. Si ces attaques sont de plus en plus fréquentes, il existe néanmoins des bons gestes à adopter pour protéger ses données, aussi bien dans le cadre personnel que professionnel. La présence d'une centaine de personnes à la conférence a démontré que cette thématique concerne l'ensemble de la population et la pertinence de ce genre de proposition. **La cybersécurité est l'affaire de tous !**



La conférence publique a réuni près de 100 personnes.

## Des ateliers pour se former

Afin d'accompagner chacun concrètement et au plus près de ses réalités, le dispositif propose des ateliers de prévention et de sensibilisation, dispensés par le **conseiller numérique de la Ville**, ouverts à tous sur inscription. Afin de s'adresser aux différents publics, des interventions spécifiques sont mises en place à destination des jeunes en lien avec les établissements scolaires. Ainsi, chacun aura une **formation adaptée à ses réalités** et pratiques spécifiques des outils numériques. La Municipalité, très sensible à cette thématique, a déjà organisé des sessions de formation pour les élus chamaliérois et les agents de la Ville.

**Dates, horaires et inscriptions sur le site de la ville.**



Formation des élus dans la salle du Conseil.

# SPORTS

*Année olympique oblige, le sport est à l'honneur en 2024 ! Petit tour d'horizon des temps forts sportifs de ce début d'année.*

## VBCC : une demi-finale historique

Félicitations à nos Panthères qui ont réalisé un magnifique parcours en **Coupe de France**, atteignant les portes de la finale pour la première fois de leur histoire. Après avoir vaincu Aix-Venelles, 3 sets à 1, le mardi 13 février, elles se sont ensuite inclinées face au club de Mulhouse, le 5 mars. Si l'aventure s'est arrêtée en demi-finale, l'équipe peut être fière de son parcours dans cette compétition et notamment des matchs disputés à domicile, à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand, qui ont rassemblé un public nombreux et enthousiaste. **Les Panthères** poursuivent leur saison en ligue A et peuvent compter sur le soutien indéfectible de la Municipalité et des supporters chamaliérois !



@Maxphotographiesport



## Sur la route des jeux

**Nicolas Quinsat**, membre du club de basket Étoile de Chamalières et sportif engagé sur la commune, a été sélectionné parmi plus de 100 000 candidats pour porter **la flamme olympique** ! Le Chamaliérois fera partie des porteurs qui se relayeront lors de **l'étape du 21 juin** prochain. À l'issue de ce parcours qui sillonnera quelques villes bourbonnaises de l'agglomération vichyssoise, la flamme sera accueillie à Vichy, ville étape, et sera déposée dans une vasque, comme c'est le cas lors des Jeux Olympiques. Tout au long de la journée, des animations seront proposées pour petits et grands, telles que des initiations sportives ou des spectacles. Une journée qui sera sans doute inoubliable pour Nicolas Quinsat et tous ceux qui l'accompagneront dans cette aventure inédite !

## Cham'à'donf

Le **Service Sports et Vie associative** de la Ville a mis en place le dispositif de **rencontres sportives inter écoles** Cham'à'donf. Dans ce cadre, vendredi 16 février, 240 élèves de CP, CE1 et CE2 des 3 écoles élémentaires publiques sont venues s'affronter sur les tapis de lutte du complexe sportif Pierre Chatrousse. Cette rencontre, était encadrée par les agents de la ville, les enseignants et le **Lutte Club Chamalières**. Puis, l'après-midi, sept classes de CE2, CM1 et CM2 (soit 170 élèves) ont participé à un tournoi de **volley**, organisé avec le Volley Ball Club Chamalières. Au printemps, les enfants se retrouveront pour une course solidaire dans le parc Montjoly pour les plus petits et un cross au Colombier pour les plus grands.



# COMMERCES

## Maison Adanys

Gamme de cosmétiques naturels fondée en 2016 par **Ann-Lin Guillemin**, la Maison Adanys dispose désormais d'une boutique et d'un centre de bien-être à quelques pas de l'église Notre-Dame. Depuis décembre 2023, place de l'Arsenal, vous pouvez découvrir l'ensemble des produits (huiles, baumes, crèmes, etc.) confectionnés à la main sur place par la fondatrice en personne. L'atelier est d'ailleurs entièrement visible, car le mot d'ordre est : transparence ! La vingtaine de cosmétiques et de soins sont réalisés à la main à base de produits naturels et issus de circuits équitables. Une exigence reconnue qui a permis à Maison Adanys de connaître le succès en Auvergne et partout en France ! Aujourd'hui, cet atelier / boutique / salon de massage (avec une offre de soins ayurvédiques et de madérotérapie) permet une immersion totale dans l'univers de la marque.



**OUVERTURE : LUNDI - UNIQUEMENT LA PARTIE SOINS (SUR RÉSERVATION)  
DU MARDI AU SAMEDI DE 9H30 À 18H30 / LE SAMEDI DE 9H30 À 12H30  
MAISON ADANYS - 5 PLACE DE L'ARSENAL - TÉL. 09 87 74 04 64**



## Pressing Vit'Net

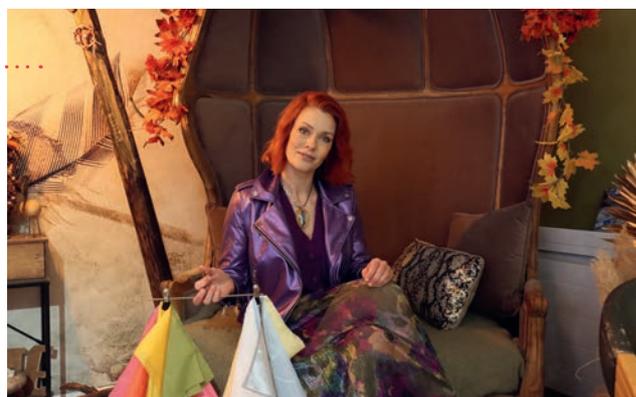
C'est en couple qu'**Ajten et Habil Alili** ont repris le pressing Vit'Net, situé le long de l'avenue de Royat, en novembre 2023. Une enseigne emblématique de Chamalières, puisque ce commerce est implanté depuis une soixantaine d'années sur la commune. En plus de l'activité pressing classique (nettoyage, repassage...), Ajten et Habil Alili ont développé une partie retouches. Pour cela, à l'arrière de la boutique, ils ont aménagé un atelier avec les machines à coudre mais aussi un salon et une cabine d'essayage pour la clientèle. Un cadre agréable, intimiste et convivial où les clients sont accueillis autour d'une tasse de café ou de thé et où ils peuvent bénéficier de conseils personnalisés pour leurs retouches de vêtements.

**OUVERTURE : DU MARDI AU SAMEDI DE 8H À 19H  
PRESSING VIT' NET - 65 AV DE ROYAT - TÉL. 04 73 37 61 14**



## Révélation Reflet

**Dorianna Boyer** est consultante en style mais son conseil va bien au-delà d'une simple tenue vestimentaire. Son accompagnement se fait à travers la signification des couleurs et leur lien avec nos émotions. Afin de compléter ses conseils, elle travaille en partenariat avec des professionnels en réflexologie et des thérapeutes. Son objectif est de sublimer le style tout en harmonisant l'estime de soi. Vous pouvez la retrouver au « QG de Bo lieu », un lieu de vie où elle organise des ateliers, des brunchs et des rencontres entre particuliers ou professionnels. Elle propose également un espace d'exposition pour les créateurs indépendants. Bientôt, Dorianna mettra également en place des showrooms privés et des vide dressings de détente et bien-être. Musique, serviettes chaudes, parfums... c'est aussi un moment de détente qui vous attend !



**ADRESSE : 15 AVENUE DE BEAULIEU - TEL : 06 03 56 01 72  
HORAIRE : PRESTATIONS SUR RENDEZ-VOUS  
@QGDEBOLIEU @REVELATION.REFLET  
RÉVÉLATION REFLET**



# JOURNÉE CITOYENNE



.....

*La Ville de Chamalières vous donne rendez-vous le samedi 25 mai de 9h à 12h pour une matinée solidaire et intergénérationnelle autour de plusieurs ateliers participatifs sur le thème « Nature en ville ».*

Initiées en 2016 par le Maire Louis Giscard d'Estaing, les journées citoyennes sont de retour. Cette opération ouverte à tous les Chamaliérois a plusieurs objectifs : participer ensemble à l'embellissement de la commune, comprendre les enjeux de la présence de la nature en ville, et surtout créer du lien entre tous les participants, habitants de tous âges et agents de la ville.

## Valoriser la place de la nature en ville

Le thème de cette édition est « **Chamalières, nature en ville** ». Aussi, il sera possible de se mobiliser autour de quatre projets distincts mais complémentaires permettant de mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti de la commune. Parmi les propositions, deux ateliers de plantation, dont un sur le site du Colombier, encadrés par un jardinier ; et deux ateliers de nettoyage et de mise en valeur du patrimoine urbain. Avant tout conviviale, la matinée se

terminera dans le parc Montjoly où le repas sera partagé par les participants et les habitants qui souhaitent les rejoindre. **Venez nombreux** à cette manifestation qui allie engagement, civisme, solidarité, nature et partage !



## Comment participer ?

Petits et grands, tout le monde est le bienvenu ! Cette journée est ouverte à toute personne volontaire qui souhaite s'investir pour sa commune. Pour participer, il suffit de s'inscrire au préalable en envoyant un mail à l'adresse [communication@ville-chamalieres.fr](mailto:communication@ville-chamalieres.fr) ou par téléphone au 04 73 19 57 57.

Toute personne inscrite sera ensuite contactée en amont de la journée et le lieu de rendez-vous exact lui sera précisé. À noter que pour les ateliers, les services de la ville fourniront le matériel nécessaire (sacs poubelles, gants et pinces) et les participants sont invités à venir avec leurs outils si possible.

**Le repas du midi sera gratuit pour les participants** et ouvert aux personnes qui n'ont pas participé aux ateliers.

# CHAMALIÈRES



## Liste des naissances | Janvier | Février

### JANVIER 2024

- 17 janvier, Amalia, Bérénice Andriot
- 29 janvier, Maël, Jean, Philippe Mioche
- 31 janvier, Pierre-Louis, André, Roger Boyer

### FÉVRIER 2024

- 08 février, Trim Koleci
- 13 février, Léandre, Cyril Chabrilat
- 13 février, Thelma, Liberté, Clarisse Le Tellier

« LA MOBILITÉ SÛRE »



[www.aximum.fr](http://www.aximum.fr)

10, Avenue de l'Europe  
63430 PONT DU CHATEAU

Tél. : +33 (0)4 73 61 69 30  
Fax : +33 (0)4 73 61 77 05

Vêtements - Sportswears  
Accessoires  
Femmes/Hommes

NOUVEAU

# Azzurro

*L'éventail des marques*

Arrivages  
permanents



*Une visite  
s'impose !*

2, rue Hippolyte-Chatrousse  
(à côté de l'église) 63400 Chamalières

Du mardi au samedi / 9h30 à 12h30 - 14h30 à 18h30

Tél. 06 22 34 02 10

**SZ SANCHEZ**

DÉMOLITION  
RÉHABILITATION  
TERRASSEMENT  
MURETS  
ET MURS DE  
SOUTÈNEMENT  
ASSAINISSEMENT  
GABIONS ET TERRE  
ARMÉE - VRD  
TRAITEMENT DE SOLS  
EXTERIEURS  
MAÇONNERIE  
OUVRAGES D'ART  
ENTERRÉS GROS  
OEUVRE  
ENROCHEMENT



Zone Artisanale Cheiractivite  
63450 Tallende - 04 73 28 52 40  
[secretariat@sanchez-btp.com](mailto:secretariat@sanchez-btp.com)



WE OPEN THE WAY

Acteur de la qualité de vie au quotidien,  
COLAS FRANCE réalise les infrastructures  
d'un futur plus serein.

[www.colas.com](http://www.colas.com)

4, rue André-Marie-Ampère - 63360 GERZAT  
04 73 69 96 30

## Groupe «Chamalières au cœur»

### Coup de projecteur sur Chamalières !

Le lundi 8 avril 1974, Valéry Giscard d'Estaing, Maire et Ministre des Finances d'alors déposa une gerbe sur la tombe de son prédécesseur, fit un tour des chantiers en cours sur la commune et se rendit à l'Hôtel de Ville. Midi sonne et celui qui deviendra le 19 mai 1974, 3ème Président de la V République à 48 ans se déclara candidat à l'élection présidentielle. Il est naturel que 50 ans plus tard nous célébrions cette déclaration de candidature faisant de Chamalières le centre de l'attention de la France entière, où chamaliérois, journalistes locaux, nationaux et internationaux se pressaient. Cet événement a eu un impact national fort en mettant en avant notre commune, qualifiée de « village » à l'époque par le journaliste Patrice Duhamel, où pour la première fois une déclaration de candidature à la Présidence de la République se faisait non pas à Paris mais en province. Chamalières a été aussi mise à l'honneur par le style novateur de la déclaration du candidat, par le fait que Valéry Giscard d'Estaing en était le Maire, et par son action au niveau national mais aussi au niveau local.

L'occasion du cinquantenaire de sa déclaration de candidature, le 8 avril dernier a permis de remettre Chamalières sous les projecteurs avec un programme chargé : dévoilements de plaques commémoratives ; exposition temporaire dans la salle du Conseil municipal où VGE fit sa déclaration de candidature ; Forum « 8 avril 1974 : point de départ d'une campagne moderne et joyeuse, prélude d'un septennat modernisateur et visionnaire » ; interprétation du Chant du départ et de la ballade des gens heureux par notre Orchestre d'Harmonie municipale, rassemblant un peu plus de 300 personnes. Merci à tous d'avoir remis Chamalières sous les projecteurs !

### Situation financière saine pour Chamalières !

Le 15 mars dernier nous avons voté un budget d'un peu plus de 30 millions d'euros après avoir traversé la pandémie de Covid 19 et la crise inflationniste. Notre gestion rigoureuse des deniers publics nous a permis de diminuer la dette passant de 36 à 14 millions d'euros, poursuivre nos investissements (ouverture de la FAC,

remplacement des toitures des courts de tennis 6 et 7, changement des huisseries à l'Ecole J. Ferry, mise en chantier de l'accessibilité PMR de l'Ecole Montjoly), ne pas augmenter les impôts depuis 2006 et diminuer la Taxe Foncière en 2023 sur Chamalières. Une gestion rigoureuse pour laquelle les 2 groupes d'oppositions ont salué un taux d'endettement acceptable et de facto une situation financière saine.

### À l'écoute des Chamaliérois !

Nous avons effectué un Conseil municipal spécial sur le PLUI le 7 mars dernier où chacun a pu s'exprimer pour défendre Chamalières. Nous avons remis des zones naturelles limitant ainsi l'expansion urbaine et facilitant le retour de la nature dans la Ville et fidèles à notre engagement pour la démocratie participative, nous avons lancé via le CESM une réflexion sur le devenir de la Banque de France pour après 2027.

### Quid du projet Inspire ?

Les travaux sur la ligne B débutent ce mois-ci par tronçon afin de refaire les réseaux secs et la chaussée de l'Av. de Royat : **de mi-avril 2024 jusqu'à fin juin 2024**, le tronçon Bd DUCLAUX / rue Hippolyte Chatrousse ; **mai et juin 2024**, entre la place Claude Wolff et le carrefour Europe ; **du 01 juillet au 30 août 2024**, entre le carrefour Europe et l'avenue Thermale et **juillet et août 2025** Av. Thermale / place ALLARD. Notre Maire a toujours défendu le maintien de l'Av. de Royat ouverte à l'ensemble des moyens de mobilités (voitures, bus, vélos) et le maintien de tous les arbres. En l'espèce, la position du Maire a été prise en compte. Nous soutenons les initiatives prises pour permettre au Boulevard Bergougnan de maintenir les voitures dans le sens descendant pour les voyageurs arrivant de Limoges, Durtol, Orcines et voulant aller à la gare, l'aéroport, le Stade Marcel Michelin. Les actions de sensibilisation ont permis d'augmenter considérablement le nombre de pétitionnaires afin de faire entendre leurs voix !

*Claude Aubert et les membres du groupe Chamalières au Cœur.*

## Engagés pour Chamalières

### DOUBLE JEU

Lors du conseil métropolitain du 29 mars, par la voix de Julie DUVERT, nous avons alerté à nouveau sur une dérive dangereuse des finances de notre métropole :

- Des investissements qui passeront en 2024 de 113 à 178
- Un recours accentué à l'emprunt de 49,3 millions à 130 millions de notre épargne brute
- Des prêts sur 60 ans avec des taux d'intérêts variables
- Un doublement du budget du grand stade (dont l'utilité reste à prouver) de 30 à 60 millions d'euros
- Une explosion du budget Inspire de 235 à 325 millions
- Des retards et des surcoûts pour la construction de la grande bibliothèque de 45 à 80 millions
- Une oppression fiscale continue sur le contribuable avec une hausse précédente de 20% du taux de la taxe foncière et une nouvelle hausse prévue de la CFE pour les entreprises

Des dérapages incontrôlés qui ne sont pas inéluctables mais sont le résultat d'une mauvaise gestion qui coûte cher aux contribuables et

endette les générations futures.

Julie DUVERT a souligné l'entêtement du Président de la Métropole et de son exécutif, auquel appartient Louis GISCARD d'ESTAING, son 2ème Vice-Président, regrettant aucune remise en cause de cette politique budgétaire de la part de l'exécutif, malgré les mises en garde de la Chambre Régionale des Comptes qui, dès l'an dernier, alertait sur un recours à l'emprunt dangereux et incitait à une plus grande prudence craignant « une situation particulièrement dégradée en fin de mandature ».

Un budget voté, porté et cautionné par le Maire de Chamalières et son équipe dont le représentant au dernier conseil métropolitain Claude AUBERT disait s'inscrire en faux avec l'analyse de Julie DUVERT et expliquait « avoir une vision plutôt positive d'un budget qu'ils jugent satisfaisant... » (propos enregistrés). Des déclarations bien lointaines de celles tenues au conseil municipal de Chamalières par cette même équipe : des discours à géométrie variable en fonction de ses interlocuteurs. Hypocrisie, quand tu nous tiens ! Ne soyez pas dupes.

*Julie Duvert, Pierre Bordes, Emmanuelle Perrone, Marc Scheibling, Marie-Laure Puso-Gayet, Benoit Ayme*

## Chamalières vers demain

Notre ville est la plus dense des communes de la Métropole. Elle est petite en superficie. De Gambetta au quartier Beaulieu ce n'est pas loin. Et pourtant aujourd'hui l'un des défis de notre ville c'est de mieux relier les quartiers entre eux et à notre centre-ville ; mieux les relier tout en évitant le seul recours à la voiture. Pour cela nous réaffirmons la nécessité d'un grand plan trottoir car beaucoup sont étroits et en mauvais état, la poursuite du développement des pistes cyclables, la réalisation d'une coulée verte, une piétonisation accrue du centre-ville. Bien sûr, la plupart de ces sujets doivent être traités en lien avec la Métropole. Mais c'est bien et notamment en matière de travaux de voirie, du ressort du Maire et de la municipalité d'affirmer des priorités d'aménagement auprès de la Métropole. De plus, la commune dispose de marges de manœuvres financières qui lui permettent d'être ambitieuse. Elle doit être au rendez-vous des défis de la mobilité douce et de l'amélioration du cadre de vie.

*Thomas Merzi et Pauline Lorek*

# L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile  
pour les personnes âgées



Aide  
à l'autonomie



Aide  
aux repas



Accompagnements



Aide  
ménagère

14 Allée du Parc  
63400 Chamalières

2 bis rue Grégoire de Tours  
63200 Riom

04 15 40 09 09

04 15 40 22 30



[petits-fils.com](http://petits-fils.com)

### LES AFFAIRES DU MOIS



#### À CLERMONT-FERRAND

**Bel appartement** de 105 m<sup>2</sup> dans une copropriété de standing  
Terrasse-véranda de 12 m<sup>2</sup>  
avec vue sur le parc du Séminaire  
Garage et place de stationnement  
**299.000 €** (honoraires inclus)

DPE : D  
GES : B



#### CLERMONT-FERRAND ESTÉZAUZ

**Appartement de type F1 bis**, en état locatif  
Cave et stationnement en sous-sol  
Rapport locatif : 4848,68 €  
**82.500 €** (honoraires inclus)

DPE : E  
GES : B



#### À CHAMALIÈRES

Dans un quartier calme proche du centre aquatique  
**Villa d'architecte de 178 m<sup>2</sup>**  
**480.000 €** (honoraires inclus)

DPE : E  
GES : B



#### EN EXCLUSIVITÉ

#### À CLERMONT-FERRAND

**Ravissante maison des années 1930**  
Parquets, cheminée, escaliers bois  
Garage et grenier aménageable  
Beau terrain plat, arboré et clos  
**369.900 €** (honoraires inclus)

DPE : G  
GES : G



#### HYPERCENTRE

Au 2<sup>ème</sup> et dernier étage d'un immeuble ancien de caractère  
**Bel appartement en duplex de 120 m<sup>2</sup>**  
Stationnement couvert  
**282.000 €** (honoraires inclus)

DPE : F  
GES : C



#### EN EXCLUSIVITÉ

#### À CHAMALIÈRES

Dans une résidence de standing  
**Appartement de 49 m<sup>2</sup> en RDC.** Terrasse de plus de 20 m<sup>2</sup>. Stationnement et cave en sous-sol. Locataire en place.  
**139.000 €** (honoraires inclus)

DPE : F  
GES : C



#### À CHAMALIÈRES

**Bel appartement de 96 m<sup>2</sup>** avec terrasse donnant sur le Parc de la Mairie  
Environnement très calme, aucun vis-à-vis  
Cave, garage et chambre de bonne  
**314.900 €** (honoraires inclus)

DPE : D  
GES : E



#### CHAMALIÈRES

Au 1<sup>er</sup> étage d'une résidence calme  
**Appartement de 74,75 m<sup>2</sup>.** Séjour avec balcon, trois chambres. Faibles charges de copropriété. Garage et cave  
**159.900 €** (honoraires inclus)

DPE : D  
GES : D



#### EN EXCLUSIVITÉ

#### À CHAMALIÈRES

Dans une résidence de standing récente  
**Appartement lumineux de 46 m<sup>2</sup>** avec grande terrasse. Un garage et une cave.  
**169.500 €** (honoraires inclus)

DPE : D  
GES : B

# Les Jardins d'Eden

## APPARTEMENTS T2 - T3

RENSEIGNEMENTS et VENTES

BRUN ESTEVE  
PROMOTION  
04 73 35 11 19

Jusqu'à

21%

d'avantage Fiscal

